

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 avril 2024

SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE3391

présenté par
M. Lavergne, rapporteur

ARTICLE 16

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« publication »

le mot :

« promulgation »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel